



PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 3 mai 2018

Communiqué de Presse

Réunion du Service public de l'emploi départemental : mobilisation autour de la mise en œuvre du programme PEC et pour répondre aux besoins des entreprises

Le Service public de l'emploi départemental (SPED) s'est réuni ce jour sous la présidence de madame la préfète de la Dordogne.

Situation de l'emploi

La réunion a débuté par un point sur la situation de l'emploi dans notre département. Pour rappel, au premier trimestre 2018, en Dordogne, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne à 20 420, soit une baisse de 3,5 % par rapport au 1^{er} trimestre 2017.

Ces chiffres attestent d'une amélioration de la situation de l'emploi et sont renforcés par les résultats de l'enquête « besoins en main d'œuvre » présentés par Pôle emploi lors du SPED. Plus d'un établissement sur quatre envisage de recruter en 2018 (+2,6 points par rapport à 2017), pour un total de 14 671 intentions d'embauche (soit plus de 2 000 par rapport à 2017). Cette hausse est constatée dans tous les bassins d'emploi du département.

Ces besoins en main d'œuvre se matérialisent par exemple dans le programme d'aménagement numérique de la Dordogne, également présenté en SPED par le directeur du syndicat mixte Périgord Numérique. Ce chantier important va offrir de très nombreux postes portant sur des métiers spécifiques pour lesquels d'indispensables actions de formation doivent être mises en place, avec au préalable une nécessaire concertation entre entreprises attributaires, partenaires de l'emploi et organismes de formation.

Ils se traduisent également par des difficultés de recrutement dans certains secteurs. Pôle emploi et chaque SPED sont mobilisés pour accompagner les processus de formation et faciliter les mises en relation.

Le nouveau Parcours Emploi Compétences (PEC)

Le SPED a également abordé le nouveau dispositif des parcours emplois compétences (contrats aidés destinés aux personnes éloignées du marché du travail dans le secteur non marchand). Après un démarrage plutôt lent, le nombre de conventions PEC a progressé de manière significative au cours des dernières

semaines (236 signatures au 1^{er} mai, soit le double du nombre constaté mi-mars). Toutefois, Madame la préfète a sollicité une nouvelle fois la « *mobilisation complète des prescripteurs* » (Pôle emploi, missions locales, Cap emploi) et ce, afin que les objectifs tant quantitatifs (1 028 PEC attribués à la Dordogne en 2018) que qualitatifs (accompagnement des salariés et élévation de leurs compétences) soient atteints. Des objectifs par territoires ont été fixés, à l'occasion de cette réunion. Chaque PEC peut-être un « *tremplin pour l'emploi au moment où les entreprises du territoire sont à la recherche de profils dotés des savoir-faire et des savoir-être nécessaires* ».

Opération Sport et Apprentissage

Enfin, a été mis en avant, le succès des premières opérations de promotion de l'apprentissage en milieu sportif (lors du festival Foot Pitch à Prigonrieux le 7 avril et des finales départementales de rugby M12 à Mussidan). Ce partenariat inédit et original mené avec la Région, les organismes consulaires et le monde sportif, a permis à des centaines de jeunes de découvrir des métiers de manière ludique à travers une dizaine d'ateliers proposés par les CFA. Une troisième se déroulera le 12 mai à Bergerac, lors du concours du jeune rugbyman M12.

Pour rappel.

Le SPED est l'instance départementale de mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'emploi et de concertation des acteurs. Il se compose des membres du service public de l'emploi (DIRECCTE, Pôle Emploi, missions locales, Cap Emploi) et des représentants des organismes suivants : Région, Département, DDCSPP, URSSAF, Éducation nationale, maisons de l'emploi, organismes consulaires. Parallèlement, les sous-préfets d'arrondissement réunissent les services publics de l'emploi de proximité (SPEP) avec tous les acteurs locaux du SPE, afin de définir des solutions adaptées à leur bassin d'emploi.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24
